

***A l'issue de l'examen des dossiers, la CGT-INRA et ses élus se sont adressés à la DRH afin de l'interpeller sur plusieurs problèmes qui ont limité le rôle des délégués.***

***En réponse, la DRH a convoqué les syndicats ce 19 novembre après midi. Voilà la déclaration liminaire faite par la CGT à cette réunion.***

Monsieur le DRH, Chers collègues,

La situation impose une déclaration liminaire que nous transmettrons à tous les agents de l'INRA.

Une précision préalable : nous ne faisons aucun reproche à nos collègues de la DRH, pour lesquels nous remarquons que la souffrance au travail n'est pas une élucubration, mais bel et bien un état de fait, et à qui nous exprimons toute notre sympathie et notre soutien.

La préparation des CAPN a été encore plus difficile cette année que les autres années, y compris l'année dernière où nous avons dû travailler sur 2 années. **Tout se passe comme si les avancements des agents devenaient une question secondaire dans la maison. Ce, au profit d'une stratégie de management** qui aboutit à aligner la gestion du personnel sur les méthodes du privé, dont on sait qu'elles dégradent les conditions de travail et affectent le bien être des personnels. Dans le document GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) remis récemment aux directeurs d'unités, l'accent est mis sur les « mutualisations », la poursuite et l'amplification des TGU, la remise en cause « d'unités stables » au profit « d'équipes projets ». Que du bonheur en somme pour les personnels !

Nous réaffirmons à l'opposé que les personnels ne sont pas des « ressources humaines », mais des personnes, et nous pensons que les GRH devraient redevenir des services au service des personnels. Nous sommes convaincus que c'est ce que souhaiteraient les collègues qui y travaillent, mais que ce n'est pas ce leur demandent tous les niveaux hiérarchiques du mille-feuille qui compose da DRH.

Nous espérons que cette réunion est le résultat du courrier que la CGT vous a adressé le 7 novembre dernier à l'issue de la semaine de préparation des CAPN, et que nous allons avoir les réponses aux questions posées. Comme nous ne sommes pas habitués à une telle rapidité dans vos réponses, nous attendons cependant de voir si tel est bien les cas.

Nous rappelons les questions posées dans ce courrier :

- **Comment les tableaux d'avancements de l'année 2014 ont-ils été exploités, pour les changements de corps, comme pour les avancements de grades ?** Combien des 32 ATP1 inscrits pour le passage AT-TR et des 4 TR inscrits pour le passage en AI non encore promus en mars, ont-ils finalement été promus, et à quelle date ? Pourquoi 4 ATP2 inscrits pour l'avancement au grade de ATP1 n'ont-ils pas été promus ? Combien de collés parmi les reçus de la sélection professionnelle 2015 ?
- **Quels sont les effectifs prévisibles au 31 décembre 2014 dans chaque grade et dans chaque corps d'IT ?** Puisque ce sont les effectifs qui déterminent pour partie les nombres de promotions, les élus CGT souhaitent les connaître avec la plus grande exactitude possible.
- **Pourquoi avez-vous choisi de ne permettre que 7 promotions de AT1 en ATP2** alors qu'il y a 11 promouvables, et que vous avez annoncé un ratio nombre de promus / nombre de promouvables de 100% ? Notre demande est que 100% des promouvables soient promus.

**Plus généralement, conformément aux engagements que nous avons pris devant les électeurs en 2011, nous reformulons ici les revendications que nous défendons :**

- Des avancements accélérés d'échelon à 6 mois pour les AT, comme pour les autres. Les AT ne sont pas des collègues de moindre valeur; cette discrimination est insupportable et doit cesser.
- Un ratio pro/pro de 20% pour tous les avancements de grades. Nous sommes attachés à la gestion nationale des corps, et nous estimons que ce ratio permettrait réellement à tous d'avoir un déroulement de carrière acceptable, car il permettrait à tous d'atteindre le haut du corps et gagner le corps supérieur pour peu que les recrutements dans ce corps supérieur soient en nombre suffisant.
- D'où la revendication qui en découle : arrêt des gels de postes, remplacement de tous les départs quelle qu'en soit la cause. Nous vous rappelons qu'en 2009, il y a eu 359 ouvertures de postes IT, contre 137 en 2014.
- Restant dans les avancements de grades, nous revendiquons que les avancements aux grades de TRSUP et de TREX se fassent pour les 2/3 au choix et 1/3 par sélection professionnelle, comme le permet le statut.
- Lorsque la clause de sauvegarde s'applique pour les changements de corps, comme c'est le cas pour les passages AI-IE et IE-IR, nous vous demandons que l'entier supérieur soit retenu, si le produit du calcul est un nombre décimal. En période de pénurie, un de plus, c'est toujours ça !
- Quant à la mobilité, nous enregistrons que la campagne est au titre d'une année seulement cette fois-ci. Nous espérons vivement que c'est le prélude à ce que nous défendons : une campagne annuelle. Ceci dit, nous constatons et déplorons qu'il n'y a presque rien à débattre : le nombre de postes ouverts à la mobilité pour 2015 est ridiculement bas. Par exemple 10 en TR seulement, même pas un par centre. Pourquoi ? Est-ce lié, comme nous le craignons à la multiplication des TGU ? Ou bien est-ce lié à une volonté délibérée de ne pas ouvrir les postes d'abord à la mobilité ? Peut-être est-ce un mélange des 2, aggravé par la baisse du nombre de postes. Dans tous les cas, nous réaffirmons ici que la CGT défend la revendication que tous les postes ouverts passent d'abord par la mobilité, puis au concours interne, et enfin au concours externe, afin de maximiser les possibilités pour ceux qui veulent bouger.

Monsieur le DRH, nous transmettrons vos réponses et celles qui nous seront faites le 1er décembre 2014 lors de la séance plénière des CAPN d'IT à tous les agents.

**Vous venez de recevoir, ou allez recevoir, les bulletins de vote pour les élections au Comité Technique MESR et au Comité Technique INRA, ainsi qu'à la CAPN ou CCP dont vous dépendez, POUR UN SYNDICALISME COMBATIF ET INDEPENDANT, VOTEZ, FAITES VOTER CGT ! VENEZ RENFORCER UN SYNDICAT DE LUTTES, ADHEREZ A LA CGT**

